

DONNÉES RÉCENTES SUR LA COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Le rapport annuel de gestion de la Commission des lésions professionnelles (CLP) pour l'exercice financier de 2004-2005 a été rendu public récemment. Ce rapport couvre la période d'avril 2004 à mars 2005 et présente, entre autres, les états financiers de la CLP ainsi que les statistiques opérationnelles suivantes :

- Le nombre de dossiers qui ont été **ouverts** est de 27 141. Parmi eux, 13 235 ont trait à la notion de lésion professionnelle et 7 350 à des questions d'ordre médical¹. Lors du dernier exercice financier, le nombre de dossiers ouverts était de 26 163.
- Le nombre de dossiers qui ont été **fermés** est de 25 865.
- Le nombre de dossiers qui ont été **fermés à la suite d'une décision** est de 9 432. Parmi ces décisions, 3 275 requêtes ont été accueillies, 613 ont été accueillies en partie, 5 142 ont été rejetées, et 402 ont subi un « autre sort ».² Le nombre de dossiers fermés à la suite d'une décision lors du dernier exercice financier était de 8 251.
- Le nombre de **dossiers fermés à la suite d'un accord de conciliation** est de 3 798. Il était de 3 353 lors du dernier exercice financier.
- Le nombre de **dossiers fermés à la suite d'un désistement** est de 12 534. Il était de 10 859 lors du dernier exercice financier.
- Le **nombre de dossiers en traitement** au 31 mars 2005 était de 24 216.

*Par M^e Pascale Gauthier
Conseillère juridique - Santé et sécurité au travail
pgauthier@cpq.qc.ca*

¹ Les autres dossiers ont trait au retrait préventif, aux mesures disciplinaires, à la LSST, à la LATMP, aux prestations, au financement et aux maladies pulmonaires.

² Comme mentionné dans le rapport.